



21 – 7 – 2013

**PRESTATION DE SERMENT DU ROI PHILIPPE  
DEVANT LES CHAMBRES REUNIES**

**AVIS A LA PRESSE**

1/ DÉROULEMENT

**11h30 : Ouverture de la séance des Chambres réunies**

- Les 150 députés et les 71 sénateurs sont convoqués en Chambres réunies, dans l'hémicycle de la Chambre
- Le Président de la Chambre et la Présidente du Sénat lisent l'acte d'abdication
- Les Présidents de la Chambre et du Sénat accueillent les Rois, les Reines et la Famille royale au [péristyle](#) du Parlement fédéral
- Le Roi Albert II, la Famille royale et la Reine Mathilde empruntent l'escalier d'honneur du Sénat pour s'installer, conformément à la tradition, dans le [Salon des tapisseries](#) du Sénat, adjacent à l'hémicycle de la Chambre
- Le Roi Philippe emprunte l'escalier d'honneur de la Chambre en direction de la Salle des conférences, adjacente à l'hémicycle de la Chambre.

**12h00 : Entrée du Roi dans l'hémicycle et prestation du serment constitutionnel**

- Le Roi Albert, la Famille Royale, puis la Reine Mathilde font leur entrée dans l'hémicycle de la Chambre
- Un huissier du Sénat annonce : « le Roi – de Koning – der König »
- Le Roi Philippe entre dans l'hémicycle et prend place sur le trône
- Le Président de la Chambre prononce une courte allocution dans les trois langues nationales et invite le Roi Philippe à prêter le serment constitutionnel
- Le Roi Philippe prête le serment constitutionnel dans les trois langues nationales
- Le Roi Philippe prononce un discours
- La Présidente du Sénat se lève, prononce une courte allocution dans les trois langues nationales et présente au Roi les félicitations des assemblées
- La musique de la composante navale exécute la Brabançonne et l'hymne européen.

**Départ du Roi et fin de séance des Chambres réunies**

- **12h30 :** Le Roi Philippe quitte l'hémicycle accompagné du Président de la Chambre pendant que la Présidente du Sénat clôt la séance des Chambres réunies
- La présidente rejoint le Président de la Chambre et le Roi et ils descendent ensemble l'escalier d'honneur.
- Le Roi Albert II, la Famille royale et la Reine Mathilde quittent l'hémicycle de la Chambre par le Salon des tapisseries du Sénat et redescendent l'escalier d'honneur du Sénat jusqu'au péristyle
- Le Roi Philippe et la Reine Mathilde signent les Livres d'or de la Chambre et du Sénat
- Le Roi, la Reine et la Famille royale saluent les députations qui les ont accueillies
- Ils sont escortés par les deux Présidents sur le perron de la place de la Nation, où ils prennent congé de ceux-ci
- L'officier commandant l'escorte royale se présente. Le Roi salue l'étendard à cheval de l'escorte ; la musique joue devant les grilles du Palais de la Nation

**12h45** Départ de la voiture royale, puis des autres voitures de la Famille royale

## 2/ TEXTE DU SERMENT CONSTITUTIONNEL (CONSTITUTION, ART. 91)

*« Je jure d'observer la Constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire ».*

*« Ik zweer dat ik de Grondwet en de wetten van het Belgische volk zal naleven, 's Lands onafhankelijkheid handhaven en het grondgebied ongeschonden bewaren. ».*

*« Ich schwöre, die Verfassung und die Gesetze des belgischen Volkes zu beachten, die Unabhängigkeit des Landes zu erhalten und die Unversehrtheit des Staatsgebietes zu wahren. ».*

## 3/ INVITES A LA PRESTATION DE SERMENT (LISTE NON EXHAUSTIVE):

Le Roi Albert, les Reines, la Famille royale et la famille de la Reine Mathilde  
Les membres de la Chambre des représentants et du Sénat  
Les présidents et vice-présidents des Parlements de Communautés et de Régions  
Le président de la Commission européenne  
Les membres du gouvernement Fédéral  
Les membres des gouvernements de Communautés et de Régions  
Les membres belges du Parlement européen  
Les Présidents honoraires de la Chambre et du Sénat  
Les Ministres d'État  
Les présidents de parti  
Les gouverneurs de provinces et les présidents des conseils provinciaux  
Les hauts magistrats  
Les représentants des cultes reconnus  
Les ambassadeurs doyens et les représentants des caucus diplomatiques continentaux et les ambassadeurs de la Présidence tournante de l'UE.  
Les partenaires sociaux du groupe des 10 (dits du « Statut unique »)  
Les Présidents des Services publics fédéraux  
Les représentants des services de renseignement  
Les médiateurs fédéraux  
Les représentants des Forces armées et de la Police  
Le bourgmestre de Bruxelles  
Les greffiers des parlements

## 4/ COUVERTURE MEDIAS :

La cérémonie de la prestation de serment à la Chambre est retransmise officiellement par la VRT et transmise aux télévisions. Belga prend officiellement les photos de l'événement.

## 5/ JOURNALISTES ACCREDITES :

ENTREE et SORTIE : 13, rue de Louvain – 1000 Bruxelles, par car.

**Badge officiel OBLIGATOIRE.** Les accréditations ordinaires ne seront PAS VALIDES.

Tenue de ville de rigueur

Photographes: pas de flash

## 6/ PLAN des travées: voir annexe.

## 7/ Décoration florale dans l'hémicycle :

La décoration florale sera réalisée par

- Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid - <http://www.provincedeliege.be/fr/enseignement/secondaire/fr/ipealareid>
- Tuinbouwschool van het Provinciaal Technisch Instituut Kortrijk - <http://www.west-vlaanderen.be/ondernemen/pti/Pages/default.aspx>

## 8/ DOCUMENTS INTERNET A TELECHARGER SUR LE SITE [WWW.LACHAMBRE.BE](http://WWW.LACHAMBRE.BE) ET SUR LE SITE [WWW.SENAT.BE](http://WWW.SENAT.BE)

- Texte de l'abdication
- Allocution prononcée par le président de la Chambre André Flahaut
- Allocution prononcée par la présidente du Sénat Sabine de Bethune
- Discours prononcé par S. M. le Roi Philippe
- Photos de l'évènement

## 9/ VRT

La VRT filmera la prestation de serment.

Streaming disponible sur [www.lachambre.be](http://www.lachambre.be) et [www.senat.be](http://www.senat.be).

## 10/ DESIDERATA TECHNIQUES / PARKING 20-21/7/2013

Pour tout ce qui est difficultés de câblage, son, ....., prendre contact avec : Philippe Bonte (02 549 8586), Louis Gaillard (02 549 8582) ou Serge Deville (02 549 8592).

### PARKING PRESSE LIMITE:

Veuillez communiquer le nombre de véhicules souhaités

(SNG, etc) et les numéros de plaque pour le parking Beyaert à [catherine.manteau@lachambre.be](mailto:catherine.manteau@lachambre.be)

## 11/ REMARQUES IMPORTANTES:

- AUCUN déplacement de la presse une fois sur site ne sera autorisé entre **11 heures et 13 heures.**
- Les journalistes et photographes présents dans l'hémicycle sont placés dans la tribune de presse (voir plan)
- **Personne ne quitte la salle plénière avant le départ du Palais de la Nation des Rois, des Reines, de la Famille Royale.**
- AUCUNE interview ne peut avoir lieu pendant la cérémonie, de même qu'AUCUN commentaire en direct ne peut avoir lieu.

- Dans l'hémicycle, une connexion WIFI sécurisée sera disponible exclusivement pour la presse photo accréditée.
- Les journalistes qui le souhaitent pourront, quant à eux, se connecter au réseau WIFI de la Chambre dans la salle de presse qui jouxte l'hémicycle.
- Après la cérémonie, vers 13 heures, les journalistes qui le souhaitent seront accompagnés à leur bus pour poursuivre la couverture de la journée.
- La salle de lecture de la Chambre sera à disposition de la presse de 10 heures jusqu'à 13h45 pour des stands-up et interviews. À 13h45, tous les journalistes devront quitter la salle et se diriger vers le rez-de-chaussée. Il leur sera loisible de revenir pour l'ouverture de la Journée Portes ouvertes par les présidents de la Chambre et du Sénat à 15h45.
- LA PRESSE SE CONFORMERA AUX INSTRUCTIONS DES SERVICES.

## 12/ UN PEU D'HISTOIRE

<http://www.21juillet.monarchie.be/>  
<http://www.monarchie.be/fr/histoire>

Nous vous souhaitons un beau moment historique au Parlement fédéral !

A. FLAHAUT  
Président de la Chambre

S. de BETHUNE  
Présidente du Sénat

### **INFOS AUPRÈS DES SERVICES DE PRESSE:**

**Catherine Manteau 02/549.82.58 – 0473/88.60.05 – [catherine.manteau@lachambre.be](mailto:catherine.manteau@lachambre.be)**  
**Patrick Peremans 02/501.73.37 – 0477/79.79.01 – [pp@senate.be](mailto:pp@senate.be)**  
**Paul Brasseur 02/501.79.10 – 0496/54.21.54 – [pbr@senate.be](mailto:pbr@senate.be)**